



## L'éducation scolaire coloniale en Côte d'Ivoire : motivations et perspectives.

**KOUADIO N'guessan Norbert**

Maître –Assistant de psychologie de l'éducation

École Normale Supérieure

Abidjan - Côte d'Ivoire

[allokouad@gmail.com](mailto:allokouad@gmail.com)

### **Résumé**

*Cette étude vise à analyser l'influence de l'éducation coloniale sur le vécu des Ivoiriens. En effet, la colonisation française entamée au XIX<sup>ème</sup> siècle visait des objectifs tels que la recherche de territoires pour l'exploitation des matières premières et la conquête de marchés pour les produits industriels français. Ces fondamentaux étaient soutenus par une mission civilisatrice marquée par la politique d'assimilation. La Côte d'Ivoire, territoire où vivent des peuples ayant leurs cultures et modes d'éducation n'a pas échappée à cette politique. Ainsi Jules Ferry (1885) affirma qu'il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures ... Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures.*

*Il s'agissait de conditionner les colonisés afin qu'ils imitent le colon dans la vie politique, mentale, sociale, culturelle et économique. Cette conception fut concrétisée par l'école qui servit de vecteur pour transmettre les valeurs françaises aux colonisés et leur apprendre à écrire, lire, parler et compter en français. Ainsi des infrastructures scolaires furent construites en Côte d'Ivoire et des textes actés. Nous émettons l'hypothèse que la colonisation a engendré des changements dans le vécu des Ivoiriens en dépit de l'indépendance. Notre étude se fonde sur le socioconstructivisme social qui stipule que les systèmes qui entretiennent les compétences des individus leur fournissent des ressources utiles et laissent beaucoup de place à leur auto direction, leur donnent plus de chances pour qu'ils concrétisent ce qu'ils veulent eux-mêmes devenir. (Bandura)*

*A travers une recherche documentaire, nous découvrons que l'éducation scolaire suscite des mobilités : les scolarisés rencontrent des personnes issues d'autres familles, les genres devenant égaux accèdent aux mêmes rôles.*

**Mots clés :** *motivation ,éducation, colonisation, mobilité, socialisation, culture.*

## **Colonial school education in Côte d'Ivoire: motivations and perspectives.**

### **Abstract**

*This study aims to analyze the influence of colonial education on the experience of Ivoirians. Indeed, the French colonization that began in the nineteenth century aimed at objectives such as the search for territories for the exploitation of raw materials and the conquest of markets for French industrial products. These fundamentals were supported by a civilizing mission marked by the policy of assimilation. Côte d'Ivoire, a territory where peoples with their own cultures and modes of education live, has not escaped this policy. Thus, Jules Ferry affirmed before the French Parliament that it must be said openly that in fact the superior races have a right vis-à-vis the inferior races... I repeat that there is a right for the superior races, because there is a duty for them. They have the duty to civilize the inferior races".*

*It was about conditioning the colonized so that they would imitate the colonizer in political, mental, social, cultural, and economic life. This concept was materialized through the school, which served as a vehicle to transmit French values to the colonized and to teach them to read, write, speak, and count in French. Thus, school infrastructures were built in Côte d'Ivoire and legal texts were enacted.*

*We hypothesize that colonization led to changes in the experiences of Ivoirians despite independence. Our study is based on social constructivism, which states that systems that support the competencies of individuals provide them with useful resources and leave much room for their self-direction, giving them more chances to achieve what they want to become themselves. (Bandura)*

*Through documentary research, we discover that school education fosters mobility: the educated encounter the people from other families, with genders becoming equal, have access to the same roles.*

**Keywords:** *motivation, education, colonisation, socialisation, culture*



## Introduction

Cette étude vise à analyser l'influence de l'éducation introduite par la colonisation sur le vécu des Ivoiriens. En effet, la colonisation française entamée au IX<sup>ème</sup> siècle visait deux objectifs précis : la recherche de territoires pour l'exploitation des matières premières et la conquête de marchés pour les produits industriels français.

C'est dans cette logique que le député français Jules Ferry affirma que « l'impérialisme est fille de l'industrialisation. » Les fondamentaux de cette politique sont soutenus par une mission dite civilisatrice marquée par la politique d'assimilation et de négation de la culture des peuples colonisés. Pourtant, ceux-ci à l'instar de la Côte d'Ivoire précoloniale vivaient sur de vastes territoires avec leurs cultures et modes d'éducation propre à eux. Selon Desel,

« bien avant les premières conquêtes et la période coloniale, l'éducation traditionnelle était l'institution en charge de l'enseignement. Il s'agit d'une forme d'éducation collective, où l'apprentissage se fait par voie orale et par l'observation. L'enfant apprend par l'expérience de ses pairs. C'est en s'imprégnant du milieu dans lequel il vit qu'il devient un être accompli. Cette vision initiale de l'enseignement a été modifiée par la colonisation. » (2013, p.56)

Lorsqu'Arthur Verdier s'installe en 1881 à Elima à Aboisso, il visait la production de café et de Cacao. Ce faisant, il aspirait à instruire les enfants de ses employés et ceux des environs. L'arrière idée était que seuls les instruits selon les canons français peuvent participer à tout développement. Conforté par cette réalité, le ministre français Jules Ferry (1885) affirma devant le Parlement la

vision de la politique coloniale qu'il faudrait dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures ... Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures.

Il s'agissait de véhiculer la culture française et conditionner le colonisé afin qu'il imite le colon dans la vie politique, social, culturel et économique. Cette conception fut concrétisée par l'école pour transmettre les valeurs françaises aux colonisés et leur apprendre à écrire, lire, parler et compter en français. Ainsi des infrastructures scolaires furent construites en Côte d'Ivoire et des textes actés. L'école si structurée, équipée et financée par la colonisation devient l'outil par excellence pour garantir la pérennité les conséquences l'action coloniale. A cette occasion, nous émettons l'hypothèse que la colonisation française en terre ivoirienne a engendré l'apprentissage des nouveaux modes de pensées et de nouvelles des pratiques n'appartenant pas à la culture africaine.

Notre étude se fonde sur le socioconstructivisme social qui stipule que l'individu apprend de nouveaux comportements en observant d'autres personnes et en imitant les modèles qui engendrent des récompenses. ). A travers une recherche documentaire nous découvrons que l'éducation scolaire coloniale française façonne le vécu des Ivoiriens. A titre d'exemple, grâce à cette éducation les apprenants rencontrent des personnes issues d'autres familles, dans la société les genres devenant égaux accèdent aux mêmes rôles, au niveau communicationnel la langue française s'impose pour la socialisation. En définitive, la socialisation est déterminée par la réussite scolaire preuve que l'on a bien appris les canons cognitifs et conatifs véhiculés par la colonisation française.



Soumission : 22/04/2025 Acceptation : 18/06/2025 Publication : 15/08/2025

- ✓ Quelles furent les motivations des colonisateurs lorsqu'ils ouvrirent des écoles ?
- ✓ Quels impacts a l'éducation scolaire colonial sur le vécu des ivoiriens.

## **1. Les motivations de l'éducation scolaire coloniale**

### **1.1. La source de la scolarisation française**

Grâce à l'action de l'Empereur Charlemagne dans le Saint Empire Romain (dont faisait partie la France d'aujourd'hui), l'école en tant qu'institution fut confiée à l'église. Les bénéficiaires étaient les seuls enfants issus de la noblesse. Ce système prit fin lors de la chute de l'Ancien Régime par les effets de la Révolution Française de 1789.

Dès lors la France devint une République le 21 septembre 1792. Les nouvelles autorités prirent la résolution d'élargir l'éducation scolaire à tous les citoyens français quelle que soit leur origine socioéconomique. La condition première était la séparation entre l'instruction et l'organisation de l'école au monde clérical (l'église).

Cette période historique est marquée par la révolution industrielle caractérisée par les inventions technologiques et le travail à l'usine. L'évolution des idées nouvelles et le développement des sciences et techniques aboutissent à une industrialisation de la France. Cette activité dévoreuse de matières premières et de marchés a des contraintes. Il y a lieu de d'atteindre ces deux pans. Les acteurs se tournent vers les terres et peuples vivant hors de l'Europe.

La question occupe les pensées : Comment s'octroyer plus de matières premières pour produire plus tout en accroissant le marché pour écouler les produits

manufacturés. Cette politique de la bicyclette trouva sa solution dans la colonisation.

## **1.2. Les objectifs de la colonisation française ou expansion européenne**

L'industrialisation de l'Europe a entraîné les industriels, les armées, les commerciaux et les politiques vers d'autres continents tels que l'Afrique. Les voyages entrepris par René Caillé, David Livingstone, Gustav Nachtigal furent déterminants pour l'impérialisme européen en Afrique Noire. Cette ruée quelque peu mal organisée suscita des conflits entre les Etats colonisateurs.

Pour juguler cet état de fait, la conférence de Berlin fut organisée à Berlin (novembre 1884-Février 1885) entre les puissances impérialistes : France, Angleterre, Portugal, Espagne, Allemagne. Ce consensus impérialiste entre ces pays marquera la balkanisation de l'Afrique pour leurs intérêts.

A l'issue de cette conférence, deux objectifs majeurs se sont dégagés pour chaque pays :

- ✓ installer sa présence politique, économique et militaire sur de nouveaux territoires,
- ✓ faire table rase des cultures (religion, système éducatif, économique et politique) des peuples rencontrés et soumis.

Forts de cette réalité, qui a l'allure d'une officialisation de l'impérialisme, la France prit possession de grands pans de territoires en Afrique de l'ouest.

Tous ces buts ne pouvaient se réaliser qu'avec des acteurs français bien éduqués et formés dans divers domaines. L'école en devient un moyen institutionnel pour renforcer la politique coloniale. Par elle, les autorités souhaitaient



instruire et éduquer le peuple afin que l'ignorance soit proscrite.

Dans ces contextes historico-socio-économiques, l'éducation scolaire par le biais de la colonisation française fut introduite en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier.

### **1.3. La mise en œuvre de la scolarisation coloniale**

Dans la littérature, l'usage de l'école comme moyen la mise en œuvre de la politique coloniale existe. Les caractéristiques de cette éducation occidentales sont mises en exergue.

Pour Hannah Arendt et Paulo Freire, l'école coloniale, de par sa politique de formation de l'Africain à des fins utilitaires peut être considérée comme une machine de violence, un processus de déshumanisation. Cette nouvelle éducation faisait fi de celle qui existait dans les sociétés africaines. Pourtant,

« Comme toutes autres sociétés, l'Afrique noire, contrairement aux prétentions des colonisateurs, avait-elle aussi ses rêves utopiques qu'elle cherchait à réaliser par le biais de l'éducation de ses enfants. »

(Arendt et Freire, 2012, p.45)

Dans le système éducatif en Afrique traditionnelle des pratiques existaient. Il n'existait pas de séparation réelle entre l'éducation en général et l'instruction dans le sens restreint de l'espace scolaire. Ce système informel avait pour but de former des êtres complets. L'accent était mis principalement sur l'acquisition des valeurs morales et spirituelles et sur la responsabilité sociale et communale sans que soit négligée la préparation à la participation politique.

L'éducation au profit de l'enfant et de l'adolescent était transmise par l'intermédiaire des cérémonies, des rituels, de l'imitation, et par des activités pratiques (la pêche, l'agriculture, la chasse et la cuisine). Chaque famille et chaque clan assumait cette fonction éducative grâce à la lague locale.

Le défi majeur de cette éducation traditionnelle étaient les attaques inter claniques et surtout la traite négrière et le trafic des esclaves. Ces événements ont favorisé la désintégration de l'éducation traditionnelle africaine avant la colonisation.

La colonisation et l'introduction d'une école formelle en Afrique a accéléré et scellé cette désintégration de l'éducation africaine. Cette nouvelle école dont les enseignements se déroulent dans la langue du colon véhicule des valeurs occidentales. En conséquence, selon Joseph Ki-zerbo "education lost its functional role in society. Schools were no longer natural organs connected in vital ways to African society" (1990, p. 18).

Ce qui confirme l'idée selon laquelle, dans l'école coloniale, l'Africain fut conçu comme une matière première qui devait être façonnée conformément à une idée préconçue du conquérant.

Dans l'ouvrage *Littérature et développement*, Bernard Mouralis identifie quatre étapes dans l'évolution de l'enseignement formel en Afrique au lendemain de l'introduction de la colonisation européenne :

La première période qui alla de 1885 à 1903, fut hasardeuse sans aucune élaboration de politique d'enseignement précise. Les religieux missionnaires chrétiens étaient à l'avant-garde. Ils s'agissaient pour eux d'enseigner l'évangile aux populations locales. La langue



**Soumission : 22/04/2025    Acceptation : 18/06/2025    Publication : 15/08/2025**

étant une barrière communicative, l'intérêt de l'administration coloniale consistera en la formation d'un petit nombre de moniteurs et d'instituteurs. Ces enseignants du primaire avaient pour mission de promouvoir la langue et la civilisation française chez les masses laborieuses. Au Sénégal à partir de 1855, fut créée "l'École des Otages" par le Gouverneur de l'AOF Faidherbe. Dès cet instant, le système scolaire devint de plus en plus institutionnalisé, et laïque. A partir de 1903, débuta une expansion et une centralisation considérable de l'administration coloniale. Ce fut l'accélération d'une laïcisation intensive du domaine sacré des missionnaires. Ce revirement radical fut déterminé par une exploitation plus hardie.

Entre 1903 et 1944 qui est en fait deuxième période, l'on assista à une « une exploitation plus systématique des richesses naturelles de l'Afrique colonisée, la doctrine et les politiques coloniales sont devenues beaucoup plus précises et cohérentes. » (Mouralis, p. 64).

Le besoin de vulgarisation de l'administration coloniale a engendré la formation d'un nombre croissant de cadres subalternes indigènes pour aider le personnel européen en nombre réduit. Au-delà de la formation des enseignants du primaire, celle des auxiliaires pour remédier au besoin de main d'œuvre devint une urgence. Il fallait fournir en ressources humaines les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, de l'administration et de la santé.

Ainsi, les administrateurs coloniaux mirent en place un système pédagogique uniforme dans ses colonies en Afrique occidentale française (AOF) et en Afrique équatoriale française (AEF). Selon Mouralis :

« Le système d'enseignement colonial avait comme objectif capital la création des possibilités et des environnements favorables aux intérêts économiques et politiques de la bourgeoisie européenne. Comme exigence générale le nouveau système mis en place devait fournir une classe subalterne qui était censée servir d'intermédiaire entre le colonisateur et les populations indigènes et présenter la colonisation comme le seul moyen disponible aux peuples africains pour sortir de leur atrophie culturelle et technologique. » (p. 78).

Georges Hardy (inspecteur de l'Enseignement de l'Afrique Occidentale Française.) confirma cela dans son discours en ces termes. Selon lui, l'école n'est rien qu'un instrument que le colonisateur devrait utiliser afin de façonner l'indigène colonisé pour servir son maître et bienfaiteur le colonisateur : Il écrivit que

« Nous imposons à l'école d'étroites obligations. Nous nous efforçons de l'apparenter de plus en plus étroitement aux intentions essentielles de notre œuvre coloniale, de l'enraciner en pleine terre de réalité, de faire de son enseignement tout entier une préparation aux modes d'existence qui nous paraissent désirables pour les indigènes » (2005, p. 350).

De nombreuses écoles furent construites dans plusieurs villes et villages.

Conscients du fait que le système colonial ne devait exclure personne, les décideurs coloniaux ont imposé que les jeunes filles africaines soient scolarisées. Ce qui disloque l'organisation sociale qui faisait de la femme un être de foyer, utile que les tâches ménagères.



#### **1.4. Le destin inédit de la junte féminine dans l'éducation**

Il est indéniable qu'« en instruisant un homme, on instruit une personne, mais en instruisant une femme, on instruit, au sein de la cellule humaine qu'est la famille, toute une génération appelée à naître et à évoluer sous sa tutelle et son influence », toute analyse du système d'éducation implique pour être complète, l'examen de la place réservée à l'enseignement féminin.

Avant la Seconde guerre mondiale, le pourcentage de jeunes filles dans les effectifs de l'enseignement en Afrique Noire plafonnait à environ 10% dans les petites classes, 5 à 7% dans les classes de fin d'études primaires ; en ce qui concerne les écoles primaires supérieures et les écoles fédérales (William Ponty). La proportion restait encore faible malgré les efforts de sensibilisation. Après la Seconde guerre mondiale, parallèlement à l'accroissement de l'enseignement féminin a connu une progression.

La justification de cette réalité résiderait dans la prétendue réticence des parents africains à laisser leurs filles fréquenter l'école. A l'après-guerre, une telle conception disparut. de plus on peut remarquer que ce phénomène, dans la mesure où il a persisté, est lié à l'orientation « assimilatrice » de l'enseignement colonial : peut-être, n'était-il en fin de compte qu'une réaction instinctive (dans une certaine mesure salutaire), de défense de la société africaine qui, soit dit en passant, ne semblait point ignorer les incidences et les répercussions, pour l'avenir et les perspectives de l'Afrique Noire, des résultats d'une telle éducation chez les jeunes filles africaines. Comme dans bien d'autres domaines, l'on constate l'attitude classique du colonisateur. En effet, par mépris souverain des peuples

africains, et de son incompréhension des phénomènes sociaux qui se déroulent sous ses yeux, il juge unilatéralement, par rapport à ses propres objectifs, et interprète suivant ses propres intérêts, tel ou tel aspect du comportement des peuples qu'il opprime.

En fait, l'un des freins au développement de l'enseignement féminin a été le progressif affaiblissement des mœurs de la société citadine en Afrique Noire. D'une part, du fait justement du retard important de l'enseignement féminin, un grand nombre de fonctionnaires « évolués » vivant en majorité dans les agglomérations citadines n'ont pas pu ou ne peuvent pas trouver à se marier à des jeunes filles répondant à leurs aspirations.

### **1.5. La scolarisation de la Côte d'Ivoire coloniale**

L'instauration de l'éducation scolaire en terre ivoirienne est l'oeuvre du français Arthur Verdier (1835-1898). Dans le contexte colonial, ce négociant "installa en 1871 à Assinie en se consacrant, se voua à l'agriculture "le seul gardien du pavillon français" „Ainsi, en 1880, il obtint à titre gracieux du roi (Amon N'Douffou II) le droit de cultiver du café à Elima, près de la lagune Aby, face à Adiaké. '

Pour la promotion de l'alphabétisation des employés (hommes et femmes) travaillant dans ses plantations, Verdier créa une école, à Elima. Les cours ont effectivement débuté en 1882. Vu le succès de ce projet, les autorités françaises reconnurent l'école d'Elima et y affectèrent à la demande de Verdier, un enseignant français de formation en 1887, Fritz Emile Jeand'heur, (en provenance d'Algérie).

Le système fut calqué sur celui de la France. La conviction que l'éducation française est un puissant moyen conduit à une politique hardie. En effet,



**Soumission : 22/04/2025    Acceptation : 18/06/2025    Publication : 15/08/2025**

‘ « l’éducation est officielle et structurée comme en France, du cours préparatoire première année au cours moyen deuxième année. Elle fonctionnera pendant trois ans avant d’être transférée en 1890 à Assinie par Marcel Treich-Laplène, le nouveau résident de France. Le 1<sup>er</sup> février 1893, le premier rapport d’inspection de l’administration affirme avec une pointe de satisfaction que car l’école fonctionne régulièrement. Elle compte 35 élèves inscrits.

De 1893 à 1896, Binger, le premier Gouverneur de la colonie développe des écoles laïques tenues par des instituteurs français et des moniteurs locaux. Aussi, pour organiser l’enseignement en Côte d’Ivoire, Binger fait-il appel à la Société missionnaire africaine de Lyon (SMAL) à laquelle « (...) Rome avait confié la préfecture apostolique de Côte d’Ivoire.

En janvier 1895, les pionniers de l’éducation catholique débarquent à Grand-Bassam et commencent à enseigner. Les missionnaires s’implantent à Bonoua et Assinie en 1897 et, en 1898, à Jacqueville. Une convention signée avec l’Administration coloniale assure protection et salaires aux missionnaires. Les ouvertures d’écoles se multiplient. Les missionnaires catholiques agissaient dans les colonies sous la supervision de leur hiérarchie qui coordonnait les activités à travers le monde. Des conventions définissaient les rapports entre les missionnaires avec les forces en présence. Elles indiquaient les devoirs des missions catholiques qui étaient globalement chargées d’introduire la foi parmi les peuples autochtones. Elles engageaient les États à protéger les missionnaires qui

avaient par ailleurs obligation d'enseigner exclusivement dans la langue officielle du colonisateur »

Pour les uns, l'école aurait été l'un des nobles effets de la générosité coloniale, elle aurait apporté la civilisation occidentale aux peuples colonisés. Cette école, formant une élite, aurait été le vecteur de l'entrée dans la modernité.

## **2. L'impact de l'éducation coloniale sur le vécu des Ivoiriens**

### **2.1. Le vécu culturel insufflé par l'éducation coloniale**

L'éducation est la transmission par un peuple de sa civilisation d'une génération à une autre. Elle est un moyen pour instaurer la vision de la colonisation française. Selon Genty de Bussy,

« la France a[va]it pris pour auxiliaire de sa marche le plus puissant moyen de civilisation, l'instruction, elle se devait de pacifier, d'éclairer ces contrées d'y répandre à nouveau les bienfaits de la science [...] d'accorder tous ses efforts à l'agriculture et ainsi d'opérer dans le pays cette révolution morale et matérielle qui lui incombait » (1835 : 466-479)

L'école était chargée d'une mission civilisatrice. Selon Genty de Bussy, « il convenait de leur apporter cette nourriture intellectuelle que rend indispensable, dans tous les étages de la vie, l'état avancé de notre civilisation. » (1835, t. 1, p. 469) Les rites traditionnels sont abandonnés au profit des habitudes françaises. Les habitudes alimentaires des classes moyennes et supérieures se renouvellent : Les appareils électroménagers participent à cette réalité. Des pratiques adoptées par les Ivoiriens comme l'usage de la langue française, l'habillement à l'occidentale, l'éducation



Soumission : 22/04/2025    Acceptation : 18/06/2025    Publication : 15/08/2025

des populations impactent leur mode culturel. Ce qui les fait paraître plus proches de la civilisation française.

Les rites culturels trouvés par les colons sont jugés sauvage par ceux-ci. Les symboles culturels tels que les masques subirent toutes sortes d'aventures. Une seule idée leur était attribuée : pour le colon les masques étaient juste des objets de décoration ; ils furent soit détruits lors des luttes anti coloniales ou transportés dans des musées français. Ils perdent de leur valeur. Cas du tambour Atchan qui fut transporté en France par l'administration coloniale. Les danses, les musiques françaises et occidentales concurrence celles du terroir. Le Jazz, le blouse par exemple sont des danses et musiques prisées par les colonisés. De nos jours, la jeunesse qualifie ces danses ivoiriennes de folkloriques. Les musiques ivoiriennes ont été modernisées.

## **2.2. Les conséquences liées aux croyances religieuses**

L'Afrique poste coloniale connaissait deux religions majeurs l'Islam et l'animisme. Les Africains avaient leurs moyens spirituels pour entrer en contact avec un être Supra, créateur de l'Humain. Les colons se sont attelés à les combattre pour asseoir leur politique d'assimilation. Les écoles à base chrétiennes étaient subventionnées par l'économie coloniale. Dans le succès social, l'on sublimait ceux qui ont pu se socialiser grâce à l'éducation occidentale. En outre, la société ivoirienne connut la christianisation par l'action des missionnaires. Dans chaque région existe une école missionnaire. Comme l'écrit Mouralis,

« l'enseignement était essentiellement le domaine des missionnaires chrétiens qui, largement indépendants de l'administration coloniale, s'intéressaient à la formation des prêtres. Les

missionnaires ont instauré une instruction religieuse nécessaire à la moralisation de la société. » (1984, p. 59).

Les rituels ancestraux y sont si diabolisés que le colonisé se détourne d'elles et adopte le christianisme. Cette religion importée change les mœurs. Les dimanches sont réservés à des cultes chrétiens dans plusieurs villes et hameaux. Des pèlerinages dans des lieux saints chrétiens sont entrepris par les Ivoiriens chaque année à coups de milliards.

La construction d'une nouvelle identité religieuse. Des religions africaines à obédience christianisme apparentent : le christianisme céleste ; l'Harrisme. Dans cette galaxie, les religions purement africaines sont victimes. Elles sont taxées de paganisme, d'animisme. Selon Jean Marie Adiaffi (1999), la religion africaine n'est pas polythéiste comme le pensent les autres, mais monothéiste. Cette idée de polythéisme entre dans la politique des Européens et notamment des missionnaires, de dénigrer et de détruire les valeurs africaines dont la religion africaine. L'œuvre des missionnaires chrétiens de l'époque coloniale s'est pérennisée. Les vellétés d'autonomie religieuse ont conservé des vestiges chrétiens. En outre, les religions dites animistes que défendent des acteurs tels que Adiaffi, sont continuellement qualifiées d'idolâtrie donc diabolique.

### **2.3. La langue de communication usuelle entre les Ivoiriens**

Le français devient la seule langue de communication. Dans l'administration coloniale et à l'école seule cette langue avait droit de citer. Dans le système éducatif fut instauré le symbole. Un d'archétype composé de coquille d'escargot que l'on posait au cou de l'élève qui était surpris en train de



Soumission : 22/04/2025    Acceptation : 18/06/2025    Publication : 15/08/2025

communiquer dans sa langue africaine. Langue d'ailleurs est classée comme dialecte, ethnies patoises.

Senghor s'oppose à cette pratique quand il affirme qu'il ne saurait y avoir de culture pour les jeunes hommes et jeunes filles d'Outre-Mer, même et surtout pour les membres de l'élite s'ils ne sont instruits de leur propre civilisation : de leur langue, de leur philosophie, de leur art. La théorie de la "table rase" du Nègre est un non-sens : l'enseignement Outre-mer qui ignore les civilisations autochtones, est un contresens (94).

Malgré les réformes apportées au système après la conférence de Brazzaville de 1944, l'école coloniale en Afrique se montrait incapable de rejeter la politique d'assimilation favorisée par l'ensemble de l'entreprise coloniale. De nos jours de nombreux ivoiriens n'ont Le français comme langue maternelle. Les médias d'Etat n'offrent que quelques minutes par moment aux langues locales. C'est en l'occurrence grâce à l'émission *nouvelles du pays* que certains découvrent que leur propre langue existe.

#### **2.4. Les pratiques économiques dans la société dite moderne**

L'école apparut en effet comme l'auxiliaire des objectifs économiques de la colonisation. Le travail forcé fut instauré pour la production des matières agricoles et minérales.

L'impôt de capitation s'y est invité. Désormais chaque citoyen est contribuable doit pour cela verser un montant de sa richesse en numéraires dans les caisses de l'Etat. Dans cette division des tâches, les colons s'adonneraient aux activités industrielles et laisseraient les activités agricoles aux mains des populations locales. Dans tous les cas, la force

physique de celles-ci était sollicitée à vil prix. L'école permit de forces des auxiliaires coloniaux. Ce sont des colonisés qui ont su lire e écrire. Ils accompagnaient les colons au quotidien en qualité de commis.

Une grande part de la population s'adonne à la production de cultures agricoles de rentes pour leur commercialisation vers la métropole. Ainsi le cacao, le café, le palmier à huile qui fut attrayant pour la colonisation continuent d'être des sources de revenus aussi bien pour l'Etat ivoirien que pour les populations qui s'adonnent à ces cultures.

La grande innovation est l'introduction de la monnaie dans les transactions entre les peuples colonisés. Le franc CFA en est un exemple palpable. Cette monnaie dont la source remonte depuis les années 1946, est utilisée dans les ex colonies. Mais les idéologies, les circuits de rentabilité et même la source de fabrication restent intacts.

### **3. La nouvelle organisation politique**

#### **3.1. Les instances politiques modernes**

Le cercle est une région géographique plus vaste instauré. Les régions furent érigées en cantons. Ceux-ci sont généralement des populations dispersées géographiquement mais ayant certaines similitudes. Dans tous les cas, cette répartition était réservée au pouvoir discrétionnaire du pouvoir colonial. Toute opposition ou révolte contre tout découpage était matée.

Le pédagogue Paulo Freire, analyse de la conquête et l'endoctrinement culturel. Il affirme que « [t]out acte de conquête suppose un sujet qui conquiert et un objet conquis. Le sujet conquérant impose ses vues à l'objet



Soumission : 22/04/2025    Acceptation : 18/06/2025    Publication : 15/08/2025

conquis qui devient par là une chose dans les mains du conquérant. » (2012 :13)

De ces vues les modes de désignations sont apparus avec des termes nouveaux. Les rois, chefs traditionnelles sont restés des collaborateurs externes à la structure étatiques. Ils sont confinés à leur sphère de considération où ils ont à peine des pouvoirs de police ou de L'instance suprême est le président de la République qui a pouvoir national sur le territoire. Au niveau local, agissent ses représentants (préfets, sous-préfets) . Le pouvoir est déconcentré pour être plus proche des populations.

### 3.2. Les modes de désignation des détenteurs du pouvoir

Le pouvoir colonial s'impliquait dans le mode de désignation des chefs locaux. Les structures et les modes précoloniaux étaient moins acceptés par les administrateurs coloniaux. Le legs de pouvoir par héritage n'entraînait pas dans le canon des valeurs de la France républicaine. Ils préféraient nommer ou collaborer avec ceux qui adhéraient à la colonisation, en sommes des chefs soumis.

Les populations colonisées furent convaincues de gré ou de force que leur salut, leur destin se trouve dans l'éducation scolaire française. Différents acquis africains ont de ce fait subi des métamorphoses : La racine politique africaine et multiséculaire de gouvernance des tribus ou clans se métamorphose sous le joug colonial. Désormais ne peut diriger le peuple qui veut. En effet

« les chefs locaux sont désinvestis de leurs fonctions, pour être remplacés par une nouvelle élite formée sur les bancs de l'école française. **un système très élitiste et sélectif** est mis en place où la récompense de

l'éducation est l'accès à des postes dans l'administration. » (Desel, p.2013)

Des notions tels que présidents, députés, ministres enrichissent le vocabulaire des populations. Le vote s'instaura surtout vers 1944 après la conférence de Brazzaville. Les élus sont des politiciens formés à l'école coloniale. Tous les pères des indépendances sont des diplômés de cette école coloniale. Les chefs traditionnels sont des intellectuels ou d'anciens fonctionnaires.

Ces pratiques de vote ont court de nos jours avec le sceau du terme démocratie. Chaque cinq ans selon des normes occidentales sont élus les tentateurs des pouvoirs. Le président de la République, les Députés, les maires sont élus. Des pratiques et des termes inconnus dans l'Arique précoloniale.

## **Conclusion**

Notre étude visait à mettre en relation l'éducation coloniale et le vécu des Ivoiriens. La psychologie de l'éducation s'y invite. Il s'agit de mieux comprendre l'empan cognitif et conatif de cette éducation sur le vécu de ceux à qui elle s'adresse.

La base théorique est le socioconstructivisme social. Cette théorie qui prône l'importance des facteurs sociaux et culturels dans la construction et des représentations de l'individu est pertinente. De par le discours de Jules Ferry, les colons ont d'une part crée des représentations et des stéréotypes sur les cultures en présences. La culture française était sublimée. L'éducation coloniale fut le vecteur



pour consolider cette approche coloniale fondée sur une mission civilisatrice.

Le parcours nous révèle que cette éducation occidentale instaurée par la France coloniale reste une tâche indélébile pour le destin du peuple ivoirien. Justement, c'est à cette fin que les colons souhaitaient y parvenir. Selon Genty de Bussy,

« la France a[va]it pris pour auxiliaire de sa marche le plus puissant moyen de civilisation, l'instruction », elle se devait de « pacifier, d'éclairer ces contrées d'y répandre à nouveau les bienfaits de la science [...] », d'accorder tous ses efforts à l'agriculture et ainsi d'opérer dans le pays « cette révolution morale et matérielle qui lui incombait » (1835, p.466)

L'œuvre civilisatrice par l'éducation coloniale est un héréditaire pour le vécu des Ivoiriens. Le but est une imitation de la vie occidentale plus précisément française. Les facultés intellectuelles et comportementales des Ivoiriens en sont impactées dans tous les domaines de la vie active.

L'éducation occidentale est devenue un impératif. Chaque famille y inscrit son enfant. L'Etat a légiféré pour en faire une obligation, selon le terme de la scolarisation obligatoire.

Les langues nationales sont confinées au risque de disparaître. Cette situation dénote la perte de culture par une grande majorité de la population ivoirienne. En réalité dans la vision coloniale,

« L'enseignement se propose avant tout de répandre dans la masse la langue française afin de fixer la nationalité. Il doit tendre ensuite à doter l'indigène d'un minimum de connaissances générales mais indispensables, afin de lui assurer des conditions

matérielles d'existence meilleures, d'ouvrir son esprit à la culture française, à la civilisation occidentale ». (Merlin, 1921,p.34 )

De façon officielle il est annoncé que - « Le contenu de nos programmes n'est pas une simple affaire pédagogique. L'élève est un moyen de la politique indigène. » (Circulaire n° 107, 1933.)

L'histoire coloniale laisse des traces indélébiles chez le peuple colonisé. Les structures éducatives sont conservées par les autorités ivoiriennes malgré l'acquisition de l'indépendance. Par exemple, les langues ivoiriennes sont exclues des curricula scolaires. Le français est resté langue d'enseignement. Cette continuité s'est affirmée dans presque tous les domaines : les vêtements officiels (cravate et vestes), les logements (ciment, toiture métallique), pratiques fêtes religieuses chrétiennes (décrétées jours fériés) etc.

La psychologie est dominée par l'acceptation du modernisme. Selon Bandura, les individus apprennent en observant des modèles et en évaluant les conséquences de leurs actions. Effectivement, ceux qui ont fait preuve de l'assimilation de cette éducation occupent les beaux rôles dans la société. Les décideurs politiques et les grands fonctionnaires y sont valorisés.

Les Ivoiriens ont-ils compris que le modernisme véhiculé par la colonisation offre le bonheur ?

Toutefois, Comme le dit Senghor « la culture et la civilisation à transmettre dans les écoles d'une société donnée ne doivent pas être une transplantation artificielle de l'extérieur. » (1856,42)



**Soumission : 22/04/2025    Acceptation : 18/06/2025    Publication : 15/08/2025**

Il incombe aux Ivoiriens de faire la synthèse. Ce qui consiste à puiser dans la culture occidentale ce qui est constructif et positif sans oublier la leur.

## Bibliographie

1. Adiaffi, J.M. (,1999). Ivoir'Soir. Frat mat. Abidjan.
2. Circulaire n° 107 E du 8 avril 1933 in *Bull, de l'Ed. en A.O.F.* N° 83, avril-juin 1933.
3. Freire , P. (2012). *Pédagogie des opprimés*. Rome.
4. Genty de B. P. (1835). *De l'établissement des Français dans la Régence d'Alger et des moyens d'en assurer la prospérité*, Paris.
5. Hardy ,G. (2005) *Une Conquête morale*. Harmattan.
6. KI-Zerbo J. (1990). *Eduquer ou périr*. l'Harmattan. Paris.
7. Merlin, B. (1921) *Bull. Ed. en A.O.F.*, No 45.Paris.
8. Mouralis, B (.1984.) *Littérature et développement: essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française: Silex/ ACCT*, Paris.
9. Senghor, L.S. (1956). *Le problème de la culture.*" Liberté  
1. Négritude. Paris.